

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Lausanne

Communiqué de presse

Lausanne, le 13 janvier 2021

Plan Climat : les délais et les moyens sont-ils à la portée d'une ville de gauche ?

Le PLR soutient la volonté de présenter une politique volontariste en matière de politique climatique. Bon nombre de mesures réalisables correspondent d'ailleurs à des propositions faites par le PLRL dans son programme de législature 21-26. Le PLRL mesure néanmoins la difficulté qu'aura la Ville de réaliser effectivement l'ensemble de son plan climat, au-delà de la communication pieuse de son préavis. La Municipalité confond visiblement vitesse et précipitation. A la lecture rapide du préavis, on ne peut en effet que douter de la capacité de la Ville à le mettre en œuvre aussi rapidement aux vues de sa « capacité financière » désastreuse, de sa dépendance à des lois fédérales, dans certains cas, et du bilan politique de cette même majorité de gauche ces dernières années.

Renoncement à tous véhicules thermiques : La municipalité se fixe cet objectif d'ici 2030 ! En réalité, s'agissant de la législation fédérale, elle fait assumer aux autres son volontarisme. Si le PLRL est persuadé que le marché du parc automobile doit et va évoluer rapidement dans cette direction, il constate que la Ville va devoir être elle-même exemplaire et offrir des conditions cadres importantes (bornes de recharges) pour l'accompagner. Aucune trace de mesures incitatives. Le PLR est persuadé que le marché évoluera plus vite que la capacité de la Ville à y répondre. Enfin avec cette annonce, Lausanne semble vouloir renoncer à son rôle de pôle économique et de capitale vaudoise. Cette règle pourra-t-elle s'appliquer aux Vaudois devant se rendre régulièrement à Lausanne ?

Rénovation des bâtiments : Une importante part des diminutions des émissions de CO2 passe évidemment par une rénovation du parc immobilier de la Ville, qui représente environ 800 bâtiments sur 8000 au total. La Municipalité fera-t-elle mieux que précédemment ? Qu'a fait la gauche depuis 30 ans qu'elle a la majorité? Dans le domaine des écoles (selon un récent préavis), la ville devise à 410 mios la somme à investir jusqu'en 2040 pour l'assainissement des bâtiments scolaires alors qu'elle n'a consacré que 133 mios en 19 ans à cette question... Qu'a fait la Municipale verte depuis 5 ans ? Dans le programme de la prochaine législature de son parti, il s'engage à « assainir l'ensemble du parc immobilier lausannois ». Leur municipale revendique avoir rénové 8 bâtiments cette législature... Sacré programme ! Le rythme proposé change en tout cas radicalement de celui auquel les municipaux de gauche nous avaient habitués jusqu'ici.

100 % solidaire : On le sait, tout a un coût et rien n'est gratuit ! « Ce sont plusieurs milliards qui devront être investis sur 30 ans ». A commencer par près d'un milliard pour décarboner le chauffage à distance – une somme dont l'embargo avait déjà été brisé par les candidats socialistes à la Municipalité en décembre. Selon le communiqué, la Ville compte aussi proposer la gratuité des transports publics pour certaines catégories de la population – mesures refusées par la majorité de gauche au Conseil ces derniers mois mais qui reviennent

soudainement. Le PLRL le répète souvent, Lausanne n'a pas les moyens de sa politique faute de priorités dans ses dépenses. Notre parti veillera à ce que les efforts soient répartis équitablement, en particulier à ce que la charge fiscale des habitants, déjà élevée selon tous les comparatifs, n'augmente pas. Il s'agira aussi, spécialité lausannoise, de ne pas créer moult taxes, et de contrôler que leur affectation soit respectée. L'illusion de la gratuité et les investissements colossaux seront forcément répercutés quelque part, et généralement sur la feuille d'impôt.

Au final, le survol du préavis offre surtout des truismes. On comprend que le parti socialiste cherche à reprendre la main sur l'urgence climatique mais la méthode Coué n'est pas la meilleure solution. Il conviendrait surtout que la Ville fasse mieux que les années précédentes et se penche sur ses finances pour concrétiser des ambitions nécessaires. Tous ces détails devront être très attentivement étudiés lorsque les préavis spécifiques, concrets et douloureux feront oublier la fabuleuse communication de ce jour. C'est bien connu, les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Miauton, conseiller communal et président du PLRL, 079 277 68 41

Matthieu Carrel, conseiller communal et chef de groupe, 079 768 92 66

Xavier de Haller, conseiller communal, 079 362 51 53